

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 19 décembre 2019 à 11 h 30  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement  
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement  
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics  
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement

---

**Ouverture de la séance.**

Monsieur Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement, déclare la séance ouverte à 11 h 34.

---

**CA19 27 0425**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**Déclaration des élu(e)s.**

Aucune déclaration.

---

**Période de questions des citoyens.**

Aucune question n'est posée.

---

La conseillère madame Karine Boivin Roy quitte la séance à 11 h 42.

---

**CA19 27 0426**

**Approuver un projet d'entente-cadre à intervenir entre l'Agence de mobilité durable et l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une durée de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - 1194619004.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'approuver un projet d'entente-cadre à intervenir entre l'Agence de mobilité durable et l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour une durée de six mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

D'autoriser le directeur d'arrondissement, monsieur Serge Villandré, à signer l'entente-cadre au nom de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1194619004

---

**CA19 27 0427**

**Accorder et ratifier une contribution financière de 362 \$ à l'organisme Productions Jeun'Est, provenant du budget de soutien des élu(e)s pour l'année 2019.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'accorder et de ratifier une contribution financière de 362 \$ à l'organisme Productions Jeun'Est.

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à la section « Aspects financiers » du sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1198213009

---

**Période de questions des membres du conseil.**

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 11 h 45.

70.02

---

---

Pierre LESSARD-BLAIS  
maire d'arrondissement

---

Dina TOCHEVA  
secrétaire d'arrondissement